

Responsabilisation et communication : les clés de l'adolescence

Taking responsibility and communication : the keys to adolescence

Richard Cloutier et Guylaine Groleau

Volume 13, numéro 2, novembre 1988

De l'adolescence aux adolescents

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/031458ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/031458ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cloutier, R. & Groleau, G. (1988). Responsabilisation et communication : les clés de l'adolescence. *Santé mentale au Québec*, 13(2), 59–68.
<https://doi.org/10.7202/031458ar>

Résumé de l'article

L'article qui suit s'intéresse à la communication parent-adolescent(e) dans la perspective de l'accession progressive des 12-18 ans à leur autonomie adulte. La notion de responsabilisation y est présentée comme le processus d'apprentissage à l'auto-gestion. L'hypothèse de l'existence d'un synchronisme entre la recherche d'autonomie des adolescent(e)s et la délégation décisionnelle consentie par leurs parents est formulée, puis testée à partir de résultats récents obtenus auprès d'une population de familles québécoises. L'importance d'une communication de qualité dans l'adaptation parents-adolescent(e)s est discutée en rapport avec la place consentie aux jeunes dans les décisions qui les concernent; une telle communication est enfin présentée comme un élément fondamental de la santé mentale des jeunes dans leur famille.

Responsabilisation et communication : les clés de l'adolescence

*Richard Cloutier**
*Guylaine Groleau**

L'article qui suit s'intéresse à la communication parent-adolescent(e) dans la perspective de l'accession progressive des 12-18 ans à leur autonomie adulte. La notion de responsabilisation y est présentée comme le processus d'apprentissage à l'auto-gestion. L'hypothèse de l'existence d'un synchronisme entre la recherche d'autonomie des adolescent(e)s et la délégation décisionnelle consentie par leurs parents est formulée, puis testée à partir de résultats récents obtenus auprès d'une population de familles québécoises. L'importance d'une communication de qualité dans l'adaptation parents-adolescent(e)s est discutée en rapport avec la place consentie aux jeunes dans les décisions qui les concernent ; une telle communication est enfin présentée comme un élément fondamental de la santé mentale des jeunes dans leur famille.

L'impact de la puberté sur la relation parents- adolescent(e)s aujourd'hui

La relation parents-adolescent(e)s est probablement l'une des zones relationnelles les plus fluides que l'on puisse rencontrer en psychologie du développement ; une multitude de facteurs la conditionnent. Il s'agit aussi d'une expérience que bon nombre de gens vivent à deux reprises dans leur vie : au moment de leur propre adolescence et, plus tard, en tant que parent d'un adolescent.

Ce n'est pas à 12 ans qu'apparaissent subitement les caractéristiques de la relation parents-adolescent(e), puisqu'à cet âge toute l'histoire de l'enfance sert de toile de fond à la relation. Les personnes se connaissent alors bien et les expériences passées façonnent les attitudes et attentes de l'un vis-à-vis l'autre. Dans une bonne mesure, la relation parents-adolescent(e) c'est la continuation de la relation parent-enfant.

Cependant, qu'elle soit tardive, précoce ou « à temps », la puberté a été caractérisée par une distanciation entre le jeune et ses parents¹. Cet effet du statut pubertaire a été observé indépendamment de l'éloignement parent-enfant typiquement relié à l'aug-

mentation de l'âge de l'adolescent(e). En fait, l'augmentation de la distance mutuelle serait davantage perceptible dans la relation avec la mère qu'avec le père ; de même, l'augmentation des conflits serait aussi plus perceptible dans la dyade mère-adolescent(e) que père-adolescent(e) (Hill et al., 1985a, b ; Steinberg, 1981, 1987). Le rôle plus actif de la mère, et la nature plutôt fonctionnelle des frictions dans la famille, de même que l'implication généralement moindre du père dans la relation avec l'adolescent(e), constituent les explications probables des conflits plus manifestes de la dyade mère-adolescent(e) au moment de la puberté (Cloutier et Groleau, 1987 ; Steinberg, 1987).

Associée à une explosion de croissance corporelle et à l'apparition des caractères sexuels secondaires, la puberté s'accompagne aussi de changements importants aux plans intellectuel et socio-affectif. Une redéfinition de l'identité personnelle amène à modifier la compréhension de soi-même et d'autrui, ce qui affecte l'image de soi et les relations interpersonnelles.

L'accession à l'indépendance, tâche développementale principale des 12-18 ans, ne met donc plus en jeu l'enfant « que l'on a connu », mais une personne qui se transforme sur plusieurs plans. Les modalités relationnelles utilisées auparavant par les parents avec leur enfant doivent être remises en question, puisque les territoires mutuels sont à resituer.

* R. Cloutier est professeur à l'École de Psychologie, Université Laval, et G. Groleau est professeure au Cégep de Ste-Foy.

La nécessité de modifier des rapports d'autorité, s'exerçant sur une personne dépendante, en des rapports de coopération, avec une personne autonome, justifie l'adoption d'une perspective bi-directionnelle du développement: les jeunes, mais aussi leurs parents, doivent nécessairement évoluer. Dans un tel contexte de changement, les conflits entre parents et adolescent(e)s sont-ils évitables?

Les adolescents d'aujourd'hui restent plus longtemps dans leur famille d'origine qu'autrefois; souvent, dans le passé (et encore maintenant dans plusieurs sociétés non industrialisées), les adolescents quittaient leur famille avant ou peu de temps après leur puberté pour aller travailler, apprendre un métier ou vivre avec d'autres personnes que leurs parents biologiques (Gillis, 1981).

Dans les familles modernes, les tensions entre générations sont ravivées par les changements sociaux rapides, qui créent des différences marquées entre les attitudes et les valeurs des jeunes et leurs parents. D'un côté les conditions sanitaires et alimentaires modernes ont permis d'abaisser l'âge de la puberté et de l'autre, la forte scolarisation des jeunes a contribué à prolonger la période de dépendance économique des pubères à l'égard de leurs parents. L'accès à l'indépendance économique survient plusieurs années après que l'individu ait développé: 1) les capacités de mener une vie sexuelle; 2) une indépendance émotionnelle à l'égard de ses parents, c'est-à-dire la capacité de supporter la distance, la désapprobation sans anxiété ou culpabilité excessive; 3) des valeurs personnelles en concordance avec son époque, ainsi que des projets de vie reliés à ses motivations personnelles; et 4) des affiliations extrafamiliales indépendantes et durables avec des êtres des deux sexes.

Parce que l'accession à un «chez soi» constitue souvent la dernière étape vers l'autonomie, l'adolescent(e) d'aujourd'hui vit une période où il est psychologiquement autonome tout en demeurant encore chez ses parents. L'ajustement à cette situation pose des défis psychologiques de taille aux deux générations.

Le droit à être responsabilisé

Tous les jeunes n'entreprennent pas leur adolescence avec les mêmes acquis d'autonomie: pour un même groupe d'âge et de sexe, les différences individuelles sont déjà considérables. Les caractéristiques personnelles des parents et des enfants, l'histoire

de leur relation mutuelle, la structure familiale, le genre d'autorité parentale, le degré d'affection entre-tenu réciproquement et le contexte socio-culturel figurent parmi la longue liste des facteurs susceptibles d'expliquer ces différences.

Si l'on comprend que les particularités individuelles empêchent qu'une norme soit applicable à tous en matière d'accession à l'autonomie, l'on ne peut cependant s'attendre à ce que l'adolescent(e) devienne, du jour au lendemain, en mesure de se comporter en adulte surtout s'il ou si elle n'a jamais eu l'occasion de gérer en propre un territoire. Cet apprentissage peut devenir l'une des expériences les plus riches et les plus passionnantes de l'adolescence, malgré l'inévitable processus d'essai-erreur qu'il comporte.

La réussite de la socialisation est si intimement reliée à cette possibilité d'exercer graduellement son autonomie, que l'on peut concevoir, pour le jeune, un droit à être responsabilisé. En effet, être maintenu à l'écart de fonctions que l'on peut assumer est contre-adaptatif, non seulement pour les 12-18 ans mais dans l'ensemble du cycle de la vie, de l'enfance jusqu'au troisième âge. Ce qui particularise peut-être les adolescent(e)s toutefois, c'est qu'un grand nombre de changements se produisent chez eux en quelque six années et que c'est la famille d'origine, territoire principalement géré par le ou les parents qui en constitue l'environnement principal. Certes, il y a l'école, les amis, les milieux de loisir, mais tant que le jeune n'habite pas son propre logis ses allées et venues sont contrôlées par ses parents. Ainsi, les possibilités de gérer ses heures de sortie et de rentrée, son fonctionnement à l'école, son argent et ses activités avec ses amis des deux sexes sont autant de domaines où le contrôle parental marquera l'apprentissage de l'autonomie.

Dans ce processus d'apprentissage normal cependant, ce sont les parents qui font le plus souvent les frais des divers tâtonnements, essais et erreurs de leurs jeunes. Aussi, accepter de déléguer, de «laisser de la corde» au jeune, comporte-t-il un risque relatif pour le parent et le fait de le «laisser aller» plutôt que de le «garder avec soi» requiert un changement d'engagement par rapport à celui de l'enfance. Les besoins personnels du parent peuvent alors sembler mieux servis par le refus de responsabiliser le jeune et le maintien d'un contrôle sévère, ce qui, dans l'immédiat, diminue le risque de payer les pots cassés et permet d'éviter la remise en ques-

tion du mode relationnel de l'enfance. Une autre attitude du parent consiste à laisser faire, à se désengager de ce que vit le jeune sans assurer de contrôle sur ce qui lui arrive, pour avoir la paix à court terme et éviter les confrontations.

Aussi, pour accepter les compromis associés à l'apprentissage de l'autonomie que vit l'adolescent(e), le parent doit transcender son monde individuel, en comprenant que cela puisse comporter des essais et éventuellement conduire à des erreurs. Mais lorsque la marge d'autonomie correspond bien à ce que le jeune peut assumer comme responsabilités, se pourrait-il que les erreurs soient négligeables? C'est l'hypothèse du synchronisme entre la délégation du pouvoir parental et la quête d'autonomie du jeune.

L'hypothèse du synchronisme

Selon notre hypothèse du synchronisme, la transition adolescente dans la famille s'effectue de façon adaptée dans la mesure où il y a correspondance entre la quête d'autonomie du jeune et la délégation de responsabilité que lui consentent ses parents. Au contraire, la transition se fait plus difficilement (conflits, heurts, crises, etc.) dans la mesure où la quête d'autonomie des jeunes n'est pas en rapport avec la responsabilisation consentie par les parents. Ainsi, dans la famille, trop d'autonomie ou pas assez serait associé à des problèmes d'adolescence tandis qu'un synchronisme entre les capacités du jeune d'assumer des responsabilités et le territoire que lui laissent ses parents serait associé à une transition adolescente harmonieuse.

Mais qu'est-ce qu'une adolescence adaptée? Comment peut-on déterminer les besoins d'autonomie ou les capacités d'assumer des responsabilités? Ici, il n'y a pas de norme applicable à tous; une fille de 13 ans peut assumer une responsabilité qu'un garçon n'assumera qu'à 18 ans ou vice versa. Cependant, si l'adolescent(e) et ses parents s'accordent pour exprimer réciproquement leur satisfaction à l'égard de leur rôle dans les prises de décisions qui les concernent, il est alors probable que la transition adolescente se produise harmonieusement et que l'on puisse la qualifier d'adaptée dans le contexte de la famille. Au contraire, si parents et adolescent(e)s s'expriment réciproquement leur insatisfaction à l'égard de leur interaction dans la famille, l'adaptation sera moindre. Sauf dans les cas d'exception, la

perception subjective des adolescent(e)s et de leurs parents peut être considérée comme un indicateur plus fiable de l'adaptation de leurs rapports mutuels que des critères dits « objectifs » insensibles aux particularités du micro-système familial.

Dans le cadre d'une étude, menée à l'école de psychologie de l'Université Laval, sur l'évolution de la communication parents-adolescent(e), nous avons vérifié, auprès d'une population normale d'adolescent(e)s et de leurs deux parents, dans quelle mesure la transition adolescente se produisait selon un tel synchronisme entre la quête d'autonomie des jeunes, d'une part, et la délégation du pouvoir parental, d'autre part². Nous présentons ici certains des résultats qui apparaissent pertinents à notre discussion.

Le recrutement des 618 répondant(e)s a été effectué en 1985 en milieu scolaire normal dans la région de la ville de Québec. Trois niveaux d'âges d'adolescents et leurs deux parents ont participé: 12 ans (33 filles et 30 garçons), 15 ans (34 filles et 27 garçons) et 18 ans (47 filles et 35 garçons). L'âge moyen des mères était de 43,9 ans et celui des pères de 45,7 ans.

Sur le plan socio-économique, l'échantillon appartient à la classe moyenne-supérieure et il est composé de familles intactes c'est-à-dire qui n'ont pas vécu de séparation parentale. Il s'agit donc d'un groupe de répondant(e)s ne vivant pas de problèmes particuliers et qui offre une représentation homogène de la majorité actuelle des adolescent(e)s. On doit donc interpréter les résultats qui suivent en ayant à l'esprit que la population interrogée ne comprend pas de jeunes vivant des problèmes familiaux ou personnels majeurs.

Dix situations hypothétiques impliquant une décision concernant l'adolescent(e) ont été proposées, sur un questionnaire, à 206 adolescent(e)s et à leur mère et père. Chacun était invité à répondre par écrit à cinq questions rattachées à chacune des situations hypothétiques. Deux exemples complets de réponses étaient fournis au préalable. Le tableau 1 fournit des exemples qui permettent de comprendre le type de données ainsi recueillies.

Selon l'hypothèse du synchronisme, l'on s'attendrait à ce que, de 12 à 18 ans, le poids décisionnel accordé à l'adolescent(e) augmente et celui des parents diminue proportionnellement, autant dans la perception des jeunes que dans celle des parents. Pour l'ensemble des situations proposées, la progres-

Tableau 1

Exemples de situations proposées dans le questionnaire sur la communication parents-adolescent(e)s

Voici une série de situations que nous avons proposées aux adolescent(e)s, à leur mère et à leur père, afin de comparer leurs réponses aux questions formulées plus bas. Il s’agit de la méthode dite des perceptions réciproques.

Situation 2

« Tu es à un party chez des ami(e)s. Il est minuit moins quart et tes parents t’attendent à minuit. Cependant, tu aimerais vraiment rester plus tard car tu t’amuses beaucoup ».

Situation 3

« Tu désires partir en vacances avec quelques-un(e)s de tes ami(e)s pendant quatre ou cinq jours durant l’été. Cependant, tu sais que tes parents ne seraient pas d’accord pour que tu partes ainsi avec tes ami(e)s ».

Situation 4

« Tu sors avec un(e) ami(e) depuis un certain temps. Tu aimerais échanger avec tes parents sur la question de la contraception. De leur côté, ils comprennent qu’une décision doit être prise à ce sujet ».

Situation 8

« Pour la première fois, la semaine dernière, tu as fêté pas mal fort (drogue ou alcool). Les copains t’ont ramené(e) un peu malade à la maison et tes parents t’ont vu entrer. En fin de semaine prochaine, tu as un autre party et tu sais que tes parents préféreraient que tu n’y ailles pas ».

Situation 9

« Dans un groupe d’ami(e)s, certain(e)s ont déjà vécu des expériences sexuelles. Vous en avez parlé, tu as le goût de vivre ça, toi aussi. Cependant, tu sais que tes parents aimeraient mieux que tu attendes pour faire de telles expériences ».

Situation 10

« Tes résultats scolaires ont baissé de façon marquée ce trimestre-ci. Tes parents s’en inquiètent et aimeraient que tu ne sortes plus les soirs de semaine ».

Pour chacune de ces situations, le répondant était invité à répondre aux questions suivantes :

1. Possibilité

Quelle serait la possibilité que cette situation survienne réellement dans ta vie ?

- ☐ impossible
- ☐ peu possible
- ☐ possible
- ☐ très possible

Tableau 1 (suite)

2. En supposant que cette situation survienne réellement

Quelle décision serait prise selon toi?

3. Communication

Quel genre de communication se serait établi dans la prise de décision entre toi et ta mère? ton père?

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| - Chacun exposerait son point de vue sans vouloir réellement le remettre en question.... | ☐ | ☐ |
| - Il n'en serait pas (ou plus du tout) question entre vous..... | ☐ | ☐ |
| - On en discuterait afin de trouver une solution, quitte à ce que chacun modifie sa position.... | ☐ | ☐ |

4. Satisfaction

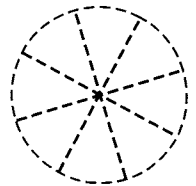
Par rapport à la communication qui aurait eu lieu avec tes parents dans cette situation, tu serais :

- | | à l'égard
de ta mère | à l'égard
de ton père |
|-------------------|--------------------------|--------------------------|
| très satisfait(e) | ☐ | ☐ |
| satisfait(e) | ☐ | ☐ |
| insatisfait(e) | ☐ | ☐ |

5. Importance de chaque point de vue

Dans la décision qui aurait été prise en fin de compte, quelle aurait été l'importance du point de vue de chacun(e)? Indique, en reliant les pointillés, la place occupée par chaque point de vue :

- celui de ta mère : « Mère »
- celui de ton père : « Père »
- le tien : « Moi »



sion du poids décisionnel moyen accordé aux adolescent(e)s, aux mères et aux pères, dans la décision finale qui serait prise, est décrite au tableau 2. Le poids décisionnel est ici l'indice le plus direct de l'autonomie accordée aux jeunes par les trois sources de répondant(e)s (adolescent(e)s, mères et pères).

Les chiffres fournis au tableau 2 correspondent aux poids (exprimés en pourcentage) que chaque

source de répondant(e)s accorderait aux membres de la triade adolescent(e)-mère-père dans la décision finale. De 12 à 18 ans, les adolescent(e)s s'attribuent un poids moyen croissant de 35,4 % à 51,3 %. Cet effet est significatif ($F(2,200)=33,42$, $p < .0001$). Un test de Tukey révèle aussi une progression significative du poids décisionnel entre 12 et 15 ans et entre 15 et 18 ans. Les filles et les gar-

Tableau 2

*Présentation des moyennes pour la variable
poids décisionnel accordé à l'adolescent*
selon l'âge ou le sexe des adolescents
(valeurs allant de 0 à 100)*

	Perception des adolescents		Perception des mères		Perception des pères	
	moy.	écart-type	moy.	écart-type	moy.	écart-type
Global	43.98	13.69	39.87	11.42	38.91	9.39
Garçons	44.28	14.97	40.27	11.97	39.95	10.27
Filles	43.73	12.63	39.54	11.00	38.08	8.58
12 ans	35.37	11.38	37.38	10.88	36.27	9.01
15 ans	42.98	10.15	39.45	9.68	39.75	8.7
18 ans	51.34	13.62	42.06	12.65	40.32	9.80

* Les valeurs sont exprimées en pourcentages. Le tableau 1 fournit la consigne à la rubrique #5.

çons s'attribuent un pouvoir comparable dans les décisions: il n'y a pas de différence en fonction du sexe sur ce plan.

Cette nette augmentation perçue par les jeunes quant à leur autonomie décisionnelle n'apparaît pas de façon aussi marquée dans les perceptions des mères: celles-ci accordent aux jeunes un poids qui varie de 37,4 % à 42,1 % entre 12 et 18 ans. La progression de poids décisionnel attribuée aux jeunes par les pères est du même ordre que celle accordée par les mères: de 36,3 % à 40,3 % entre 12 et 18 ans. Ces variations ne sont pas significatives, ce qui veut dire que les mères et les pères de cet échantillon normal n'accroissent pas le poids décisionnel des jeunes entre 12 et 18 ans.

La perception des jeunes diffère donc significativement de celle des adultes ($F(2,614)=10,83$, $p < .0001$). Une comparaison plus détaillée permet cependant de voir que ce n'est qu'à 18 ans que l'écart perceptuel est significativement différent entre adolescent(e)s et parents ($F(2,242)=19,3$, $p < .001$); les jeunes de 12 ans s'accordent une place comparable à celle que leur attribuent les parents dans les prises de décisions et la différence observée à 15 ans n'atteint pas un seuil significatif. Les jeunes de 18 ans réclament, eux, une autonomie décisionnelle plus

grande que celle que les parents leur accordent, cette tendance étant plus marquée pour les filles que pour les garçons.

Les résultats montrent que les parents n'ajustent pas leur délégation de pouvoir en synchronisme avec le niveau de quête d'autonomie de leur adolescent(e), et également que c'est à 18 ans que l'écart perceptuel est le plus grand, les filles s'écartant davantage de leurs parents que les garçons.

Par ailleurs, les données présentées au tableau 2 révèlent que le poids décisionnel accordé à la mère et au père par les adolescent(e)s décroît avec l'âge ($F(2,200)=19,36$, $p < 0,0001$) pour les mères et $f(2,200)=23,63$, $p < 0,0001$ pour les pères. Le poids décisionnel qu'accordent les deux parents à la mère ne diffère pas significativement, sauf en ce qui a trait aux pères des filles qui accordent plus de pouvoir à la mère que les pères des garçons ($F(1,200)=10,25$, $p < 0,01$).

Quant à la place accordée à la mère, on observe un effet significatif de la source de réponse ($F(2,614)=19,77$, $p < 0,0001$); le test a posteriori de Tukey révèle que les mères s'accordent plus de place dans les décisions que les jeunes ou les pères ne leur en accordent. Cette tendance à s'accorder à soi-même plus de poids décisionnel que les deux autres mem-

bres de la triade ne nous en accordent se retrouve aussi chez les jeunes et chez les pères. Chaque membre de la triade semble donc s'allouer un poids décisionnel plus grand que celui que les autres membres lui accordent. L'écart est toutefois nettement plus fort chez l'adolescent à 15 et à 18 ans (voir le tableau 2) : les jeunes se donnent un rôle bien plus important que celui que leur concèdent leurs parents, surtout à la fin de l'adolescence.

Bref, conformément aux attentes, les adolescent(e)s s'attribuent progressivement plus d'autonomie décisionnelle, alors que les parents ne modifient pas vraiment la place allouée aux jeunes à mesure qu'ils avancent en âge. Les parents ne suivent pas l'évolution des adolescent(e)s vers leur autonomie, le fossé le plus grand se retrouvant à 18 ans. Il y a aussi des indices à l'effet que l'écart entre parents et filles est plus grand que celui entre parents et garçons. Ces résultats, obtenus auprès d'une population de familles intactes d'adolescent(e)s fréquentant des classes normales, ne permettent donc pas d'appuyer l'hypothèse d'un synchronisme entre la quête d'autonomie des jeunes entre 12 et 18 ans et la délégation progressive du pouvoir des parents.

La satisfaction en tant qu'indice d'adaptation relationnelle

Les résultats que nous venons de considérer identifient, entre 12 et 18 ans, un écart grandissant entre la perspective des jeunes et des parents sur la responsabilisation des premiers. Dans quelle mesure cette situation est-elle associée à une augmentation des frictions entre parents et adolescent(e)s?

Afin de répondre à cette question, nous examinerons les données de notre étude qui concernent l'évolution des indices de satisfaction entre 12 et 18 ans. Ici, nous assumons que la satisfaction est en relation inverse avec la quantité de conflits, une satisfaction faible témoignant de frictions élevées et vice versa. Le tableau 3 fournit les indices moyens de satisfaction exprimés par les différentes catégories de répondant(e)s en fonction du sexe et de l'âge. La variance relativement faible des moyennes traduit des tendances que le nombre de sujets contribue à stabiliser statistiquement.

Tel qu'illustré au tableau 1, sur l'échelle Likert allant de 1 à 4, il s'agissait d'indiquer si, dans le contexte de la situation présentée, on serait « insa-

Tableau 3

Présentation des moyennes pour la variable satisfaction
exprimée à l'ensemble des 10 items
selon l'âge et le sexe des adolescents*

	Réponses des adolescents		Réponses des mères		Réponses des pères	
	SATM**	SATP***				
	moy.	écart-type	moy.	écart-type	moy.	écart-type
Global	2.94.	.50	2.81	.55	2.98.	.34
Garçons	2.96	.47	2.87	.48	3.03	.31
Filles	2.93	.53	2.76	.60	2.94	.35
12 ans	2.97	.51	2.87	.49	3.03	.33
15 ans	2.97	.51	2.83	.54	2.97	.37
18 ans	2.91	.50	2.75	.60	2.95	.32
					3.01	.31
					2.99	.27
					3.06	.37

* Les valeurs de l'échelle Likert vont de 1 (insatisfait(e)) à 4 (très satisfait(e)).

** SATM = satisfaction à l'égard de la mère.

*** SATP = satisfaction à l'égard du père

tisfait(e) » (valeur de un), « peu satisfait(e) » (deux), « satisfait(e) » (trois) ou « très satisfait(e) » (quatre) de la communication qui aurait lieu entre les parent(s) et l'adolescent(e). En regroupant les deux premières catégories de réponses pour former un groupe « moins satisfait » et les deux dernières pour un groupe « satisfait », on observe que 81 % des adolescent(e)s se disent satisfaits de la communication qui aurait lieu avec leur mère et 70 % avec leur père pour l'ensemble des dix situations. Par ailleurs, 89 % des mères et 95 % des pères seraient satisfaits de la communication qui aurait cours dans la prise de décision.

Du côté des jeunes comme de celui des parents, l'âge de l'adolescent(e) n'a pas d'effet significatif sur les indices de satisfaction. Donc, l'écart parent-adolescent(e)s de 18 ans observé plus haut sur le plan de la responsabilisation des jeunes ne se traduit pas par une augmentation parallèle de l'insatisfaction. La comparaison statistique deux à deux des moyennes présentées au tableau 3 indique, cependant, que les jeunes sont plus satisfaits de la communication avec la mère qu'avec le père ($t(205) = 5,47$, $p < 0,0001$). Les jeunes et les mères ont un niveau de satisfaction qui ne diffère pas, tandis que les pères affichent une satisfaction plus grande que les adolescent(e)s à l'égard de la communication qui prévaudrait entre eux ($t(205) = -5,25$, $p < 0,0001$).

Ces indications d'une satisfaction élevée pour l'ensemble des répondant(e)s vont dans le sens de ceux obtenus par Peterson et Zill (1986). Avec leur échantillon de 1085 adolescents américains, ceux-ci observent que 68 % de leurs sujets se disent satisfaits de la relation avec la mère et 61 % de celle avec le père. Il est important de noter que la satisfaction plus grande à l'égard de la mère va de pair avec une communication plus active avec la mère qu'avec le père (Cloutier et al., 1987; Groleau, 1987). Toutefois, à moins qu'il soit possible d'être plus satisfait(e) tout en vivant plus de conflits dans une relation interpersonnelle, cette tendance ne cadre pas avec l'observation de Hill et al. (1985a; 1985b), à l'effet qu'à l'adolescence, l'augmentation des conflits soit davantage perceptible dans la dyade mère-adolescent(e) que père-adolescent(e).

Enfin, la satisfaction très élevée des mères - et encore plus des pères - pourrait signifier une certaine insensibilité parentale aux frictions ressenties par les jeunes. Cette perception parentale à l'effet que « tout va bien » dans la communication avec le

jeune ne va pas dans le sens d'une remise en question relationnelle; au contraire, elle apparaît comme un appui au « statu quo ».

Les déterminants de l'adaptation relationnelle perçue par les jeunes

En considérant la satisfaction du jeune comme un indice d'adaptation perçue de la communication avec son parent, une analyse de régression multiple a été menée afin d'identifier, parmi l'ensemble de nos variables, celles qui pouvaient le mieux prédire cette satisfaction. Le meilleur indice de la satisfaction éprouvée par l'adolescent(e) face à la communication avec sa mère s'est avéré être son taux de satisfaction face à la communication avec son père et vice versa. Il existe donc un fort lien entre la satisfaction avec un parent et celle qui prévaut avec l'autre parent (59 % de la variance de la satisfaction à l'égard de la mère étant expliquée par la satisfaction à l'égard du père ($r = 0,77$)³). Cette observation appuie l'hypothèse de la transitivité relationnelle dans la famille, c'est-à-dire que la relation avec un membre influence la relation avec l'autre (Lewis et Feiring, 1978; Tessier, 1983).

Ensuite, pour aller au-delà de l'indice de satisfaction avec l'autre parent comme prédicteur potentiel, nous avons mené une autre analyse de régression. Cette fois c'est la communication qui est ressortie comme le meilleur indice de l'adaptation: plus l'adolescent(e) communique avec sa mère, plus il est satisfait de cette communication (14 % de variance expliquée par cette variable, $r = 0,37$). Et c'est la même chose qui prévaut avec le père (21 % de variance expliquée par cette variable, $r = 0,46$). Il est intéressant de constater que le poids décisionnel, notre indice de responsabilisation, n'entre pas dans l'équation de régression en tant que prédicteur significatif.

Ces données nous indiquent que, pour l'adolescent(e), ce n'est pas tant l'autonomie accordée par les parents qui satisfait sa relation avec sa mère ou son père, mais la qualité de la communication prévalant avec eux. Ainsi, une communication fondée sur l'ouverture à l'autre dans la recherche d'une solution satisfaisante (voir l'exemple du tableau 1) ressort ici comme l'ingrédient le plus important dans l'adaptation parents-adolescent(e)s, l'adaptation étant mesurée à partir de la satisfaction exprimée par les jeunes en regard de l'interaction entourant les prises de décisions qui les concernent.

Santé mentale et relation parents-adolescent(e)

Les résultats, présentés brièvement ici, indiquent que les parents n'accordent pas significativement plus de place à l'adolescent(e) à mesure qu'il ou qu'elle approche de l'âge adulte, tandis que les jeunes, eux, se donnent un poids décisionnel croissant à mesure qu'ils ou qu'elles vieillissent. Sachant qu'il s'agissait ici d'une population d'adolescent(e)s n'affichant pas de problème d'adaptation à l'école et qui sont issus de familles intactes, force est de constater qu'un tel fossé perceptuel entre parents et enfants est typique à l'adolescence. Les adolescent(e)s ont tendance à prendre leur autonomie sans nécessairement que leurs parents ne la leur concèdent a priori. Ces derniers se montrent par ailleurs moins sensibles que les jeunes aux frictions relationnelles, puisqu'ils se disent plus satisfaits de la communication parents-adolescent(e)s que ne le font les 12-18 ans.

Notre hypothèse de synchronisme entre la délégation du pouvoir parental et la recherche d'autonomie des jeunes n'est pas appuyée par ces tendances, puisque les parents ne semblent pas évoluer au même rythme que les adolescent(e)s. L'offre de responsabilité demeure moindre que la demande. Mais pourquoi les parents n'offrent-ils pas plus de pouvoir aux jeunes ?

Il n'y a sans doute pas de réponse unique à cette question et les différences inter-familiales peuvent être considérables. D'une part, les études sur les déterminants familiaux de l'inadaptation adolescente ont, en effet, souvent associé l'absence de contrôle parental avec les problèmes des jeunes (Fournier et Cloutier, en préparation; Tremblay et al., 1985; Newcomer et Udry, 1987). D'autre part, il n'y aurait pas une relation directe entre les tentatives de contrôle parental et la soumission du jeune; à quantité égale de tentatives de contrôle, des différences significatives d'influence parentale sont observées. Ainsi, Miller et al. (1986) observent une relation curvilinéaire entre la quantité de tentatives de contrôle parental et les conduites à risque pour une grossesse adolescente: un manque de contrôle est en forte corrélation avec le risque, mais, au-delà d'une certaine quantité de contrôle, le risque de grossesse recommence à croître. Par ailleurs, Cloutier et al. (1988) ont observé que les adolescentes confrontées avec une grossesse se différencient des autres ne connaissant pas ce problème bien qu'actives sexuelle-

ment, non pas sur le plan de la sévérité du contrôle parental mais sur le plan de la justice: en effet, les adolescentes ayant vécu une grossesse percevaient comme plus injuste le contrôle exercé par leur père et elles étaient moins satisfaites de leur communication avec leurs parents que le groupe-témoin.

Les résultats présentés ici appuient cette tendance lorsqu'ils indiquent que c'est l'ouverture dans la communication, davantage que le poids décisionnel, qui prédit le taux de satisfaction des jeunes face à la communication parents-adolescent(e).

La responsabilisation progressive des adolescent(e)s au sein de leur famille semble davantage reliée à la place qu'ils prennent qu'à celle que leurs parents leur concèdent. Certes, parents et adolescents se situent dans un contexte d'influence réciproque (Bell, 1979; Bell et Harper, 1980) mais il apparaît que, dans une population normale, le moteur de l'évolution vers l'autonomie se situe dans le camp des jeunes. Malgré cette attitude parentale « modératrice », la relation parent-adolescent(e) est tout de même perçue comme satisfaisante lorsqu'il existe une communication ouverte entre les deux générations. On peut en effet comprendre que, dans un tel contexte d'ouverture, même s'ils n'obtiennent pas toute la place décisionnelle qu'ils voudraient avoir, les jeunes se sentent plus respectés lorsqu'ils possèdent une place ou un pouvoir au sein de l'interaction familiale.

La communication parent-enfant devient alors le premier lieu de responsabilisation des jeunes: il semble plus important pour ces derniers que leur point de vue y occupe une place réelle que de triompher dans les prises de décisions. Le respect de son point de vue et la recherche honnête de solutions avec le parent deviendraient garants de la santé mentale de l'adolescent(e) dans sa famille tandis que la coupure dans la communication serait reliée à l'inadaptation. Réussir à maintenir une communication parent-adolescent(e) satisfaisante demande une ouverture au point de vue de l'autre pour la recherche commune de la meilleure décision. Le maintien de cette ouverture parentale nous apparaît comme la forme première de responsabilisation du jeune, celle qui lui donne une place réelle dans l'interaction familiale.

Notes

1. Steinberg (1987) rapporte qu'un rythme précoce de maturation chez les garçons serait relié à une augmentation des conflits avec la mère, tandis que chez les filles l'augmentation de conflits avec la mère serait reliée à l'état pubertaire comme tel (c'est-à-dire à l'apparition de la puberté), indépendamment

de son caractère précoce ou tardif. La relation entre l'état pubertaire et les conflits avec le père serait moins perceptible que celle impliquant la mère. Pourtant, dans la présente étude, les jeunes des deux sexes témoignent d'une satisfaction plus grande à l'égard de la communication avec leur mère qu'avec leur père.

2. Cette étude a été menée alors que notre équipe bénéficiait d'une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (no: 410-84-0592). Les résultats donnés dans ce texte ne représentent qu'une partie de l'ensemble. Pour une description plus détaillée qui tient compte des contextes spécifiques de prises de décision, voir Groleau (1987) et Cloutier et Groleau (1987).
3. Un tel rapprochement de la satisfaction face aux deux parents pourrait être attribué à la forme du questionnaire où les adolescent(e)s, répondant pour les deux parents l'un à la suite de l'autre, seraient enclins à compléter le questionnaire de la même façon pour chacun des parents. Toutefois, l'observation de différences significatives, au niveau des indices de communication, de satisfaction et de poids décisionnel fournis par les jeunes, confèrent un caractère discriminant aux réponses des jeunes. Un effet de halo ne peut pas expliquer à lui seul la forte transitivité observée dans la satisfaction à l'égard des parents.

Références

- Bell, R.Q., 1979, Parent, child and reciprocal influences, *American Psychologist*, 34, 321-386.
- Bell, R.Q., Harper, L.V., 1980, *Child Effects on Adults*, Lincoln Nebraska, University of Nebraska Press.
- Cloutier, R., Coulombe, M., Villeneuve, C., 1988, *La grossesse adolescente : facteurs de risque et processus de résolution*, Communication présentée à la conférence annuelle du Service de planification des naissances du Centre Hospitalier de l'Université Laval, Québec, Avril.
- Cloutier, R., Groleau, G., 1987, La communication parents-adolescentes, *Interface*, 8, 27-30.
- Fournier, M., Cloutier, R., (en préparation), *Perception de l'interaction familiale d'adolescentes résidant en centre d'accueil comparée à celle d'adolescentes vivant dans leur famille*, Ecole de Psychologie, Université Laval, Québec.
- Gillis, J.R., 1981, *Youth and History: Tradition and Change in European Age Relations*, New York, Academic Press.
- Groleau, G., 1987, *L'évolution de la communication parents-adolescent(e)*, Thèse de maîtrise non publiée, Ecole de Psychologie, Université Laval, Québec.
- Hill, J., Holmbeck, G., Marlow, L., Green, T., Lynch, M., 1985a, Pubertal status and parent-child relations in families of seventh-grade boys, *Journal of Early Adolescence*, 5, 31-44.
- Hill, J., Holmbeck, G., Marlow, L., Green, T., Lynch, M., 1985b, Menarcheal status and parent-child relations in families of seventh-grade girls, *Journal of Youth and Adolescence*, 14, 301-316.
- Lewis, M., Feiring, C., 1978, The child's social world in Lerner, R.M., Spanier, G.B., eds, *Child Influences on Marital and Family Interaction*, New York, Academic Press, 47-69.
- Miller, B.C., McCoy, J.K., Olson, T.D., Wallace, C.M., 1986, Parental discipline and control attempts in relation to adolescent sexual attitudes and behavior, *Journal of Marriage and the Family*, 48, 503-512.
- Newcomer, S., Udry, J.R., 1987, Parental marital status effects on adolescent sexual behavior, *Journal of Marriage and the Family*, 49, 235-240.
- Peterson, J.L., Zill, N., 1986, Marital disruption, parent-child relationships, and behavior problems in children, *Journal of Marriage and the Family*, 48, 295-307.
- Steinberg, L., 1981, Transformations in family relations at puberty, *Developmental Psychology*, 17, 833-840.
- Steinberg, L., 1987, Impact of puberty on family relations, *Developmental Psychology*, 23, 45-460.
- Tessier, R., 1983, *Étude de conditions écologiques de la qualité et de la cohésion des conduites de contrôle parental*, Thèse de doctorat non publiée, Département de Psychologie, Université du Québec à Montréal.
- Tremblay, R.E., Favard, A.M., Jost, R., 1985, *Le traitement d'adolescents délinquants*, Paris, Fleurus.

SUMMARY

The following article focuses on parent-adolescent communication from a perspective of the progressive entrance into adulthood of 12-18 year-olds. The notion of responsibility is presented here as the learning process towards self-management. The hypothesis of the existence of synchronism between the adolescents' search for autonomy and their parents' delegation of decision-making is drawn and tested using recent results obtained from a sample of Quebec families. The importance of quality communication in parent-adolescent adaptation is discussed in relation with the room given to teens in decisions that concern them. The authors finally suggest that this type of communication is fundamental to the mental health of youth within the family unit.